

Journée d'information CNAMTS - SFAP

7 novembre 2005

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN

Former
des bénévoles d'accompagnement :
quels objectifs ?...
quels moyens ?...

Paulette LE LANN

Membre du Comité Pilotage CNAMTS-SFAP (JALMALV)

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN

Plan de l'intervention

1. L'association d'accompagnement et son projet ...*ou l'idée d'O.P.A.*
2. Pourquoi « Former » ?...
3. Qui former ?... *ou les bénévoles concernés*
4. Former à quoi ?... *ou la notion de contenu*
5. Acteurs concernés par la formation ...*ou qui fait quoi ?... Qui est responsable de quoi ?...*
6. « Former » ou ... « Apprendre » ?...
7. En guise de conclusion : **quelques repères** pour **optimiser** la formation

Une **association d'accompagnement**, c'est quoi ?...

- **Partie de la société** qui **réfléchit** sur elle-même et **qui agit** sur elle
=> **Rôle de médiation** entre la société et les personnes gravement malades et/ou en fin de vie afin de prendre soin d'elles.
- Constituée **d'acteurs différents**, mais dont les **actions** menées sont **indissociables et complémentaires** : bénévoles « de structure », bénévoles dans la cité et bénévoles « d'accompagnement »
- Représente la charpente, la **garantie morale** des actions menées par les bénévoles d'accompagnement

Rôle de la formation dans nos associations d'accompagnement...

1. Pas une finalité en soi

mais

2. Un moyen au service d'un projet

3. Un moyen parmi d'autres

Les besoins de formation n'existent pas en soi

Ils sont constitués par **l'écart** existant

- entre une situation **souhaitée**
et une situation **réelle**
- entre un profil requis ou **souhaité**
et un profil **réel**

***Pourquoi former ? ...
ou ...***

***1/ La formation
au service d'un projet associatif***

O.P.A.

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN

Le projet associatif (O.P.A.)

Publics cibles



**Projet
associatif**



Objectif double

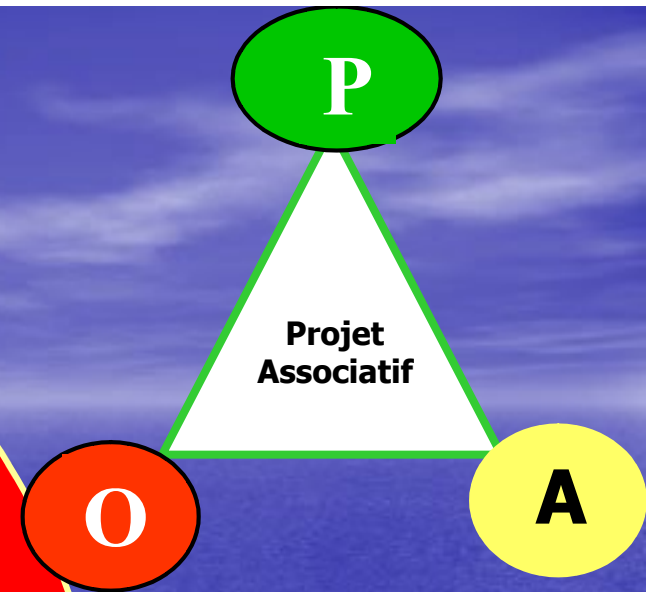


**Adhérents
mobilisés**

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN

Un Objectif double
=> **sociétal**

1. **Accompagner**
2. **Contribuer à l'évolution des mentalités**



Les publics cibles

- Les personnes gravement malades et/ou en fin de vie, quelque soit leur âge
- Les familles , les proches
- Les personnes endeuillées
- Les professionnels qui les entourent

mais aussi la société au sens large

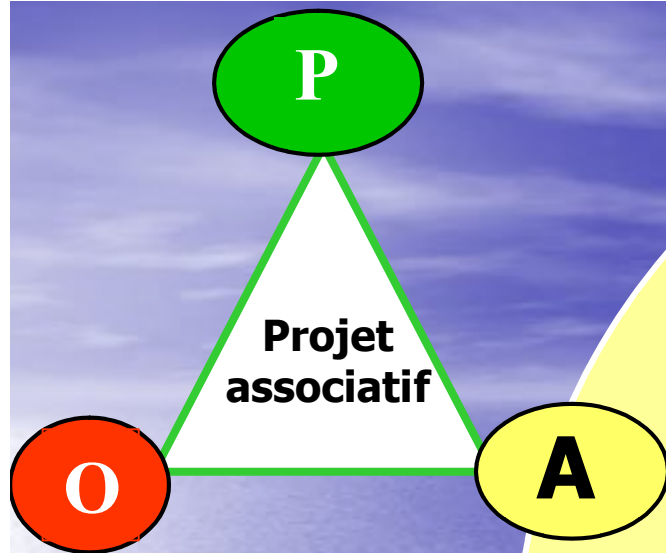
- Le grand public
- Les enfants et les adolescents
- Les politiques
- La société toute entière

P

Projet
Associatif

O

A



Adhérents concernés

« **Personnes – Ressources** »

- **Les Bénévoles accompagnants**
en relation directe avec personnes malades et leurs proches
- **Les Bénévoles de structure**
Le Président de l'association
Les membres du Bureau
Les membres du Conseil d'Administration
Les bénévoles « *administratifs* »
- **Les Bénévoles dans la cité**
mobilisés autour de la dimension
« *Action sur les mentalités* »

La formation des bénévoles d'accompagnement

Pourquoi former ? ...

2/ Une obligation légale !

Le contexte de la formation des bénévoles d'accompagnement aujourd'hui....

- **Loi du 9 juin 1999 :**

reconnaissance des Soins Palliatifs et de l'accompagnement
reconnaissance officielle du rôle bénévole

- **22 Février 2000 :**

1^{ère} Convention CNAMTS – SFAP : financement formation

- **Décret du 16 octobre 2000**

Convention type Associations d'accompagnement – Etablissements de santé
– sanitaires et sociaux

- **Circulaire du 4 octobre 2004**

Convention type Associations d'accompagnement – Etablissements de santé
– sanitaires et sociaux

La loi n°99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux Soins Palliatifs

Article 10

Des bénévoles, **formés** à l'accompagnement de la fin de vie et **appartenant à des associations qui les sélectionnent**, peuvent, avec l'accord de la personne malade ou de ses proches et sans interférer avec la pratique des soins médicaux et paramédicaux, apporter leur concours à l'équipe de soins en participant à l'ultime accompagnement du malade et en confortant l'environnement psychologique et social de la personne malade et de son entourage.

Décret du 16 octobre 2000

relatif à la Convention type régissant les relations entre les Associations de bénévoles et les Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux

- Article 2 :

L'association assure la **sélection, la formation à l'accompagnement et le soutien continu des bénévoles** ainsi que le fonctionnement de l'équipe de bénévoles ...

La formation des bénévoles d'accompagnement

Qui former ? ...

ou ...

les bénéficiaires de la formation

Bénéficiaires de la formation et parcours de formation

**Formation
SENSIBILISATION (A)**

**Bénévoles
POTENTIELS**

1^{er} ENTRETIEN INDIVIDUEL (A)

**Formation
INITIALE (A)**

**FUTURS
bénévoles**

2^{ème} ENTRETIEN INDIVIDUEL (A)

**Formation CONTINUE
Groupe Parole (B)**

**Bénévoles
EN EXERCICE**

Objectifs de la formation

**Formation
SENSIBILISATION**

Aide positionnement

% SP – Accompagnement - Association

1^{er} ENTRETIEN INDIVIDUEL Evaluation motivation - compétences

**Formation
INITIALE**

**Préparation à l'accompagnement
Contextes d'intervention
Spécificités bénévolat d'accompagnement**

2^{ème} ENTRETIEN INDIVIDUEL Engagement et ses incidences

**Formation
CONTINUE**

Réflexion et approfondissement

- % son propre engagement
- % connaissance de soi
- % travail en équipe
- % situations terrain vécues difficilement

Groupe Parole

Analyse de la pratique d'accompagnement

Dans tous les cas ...

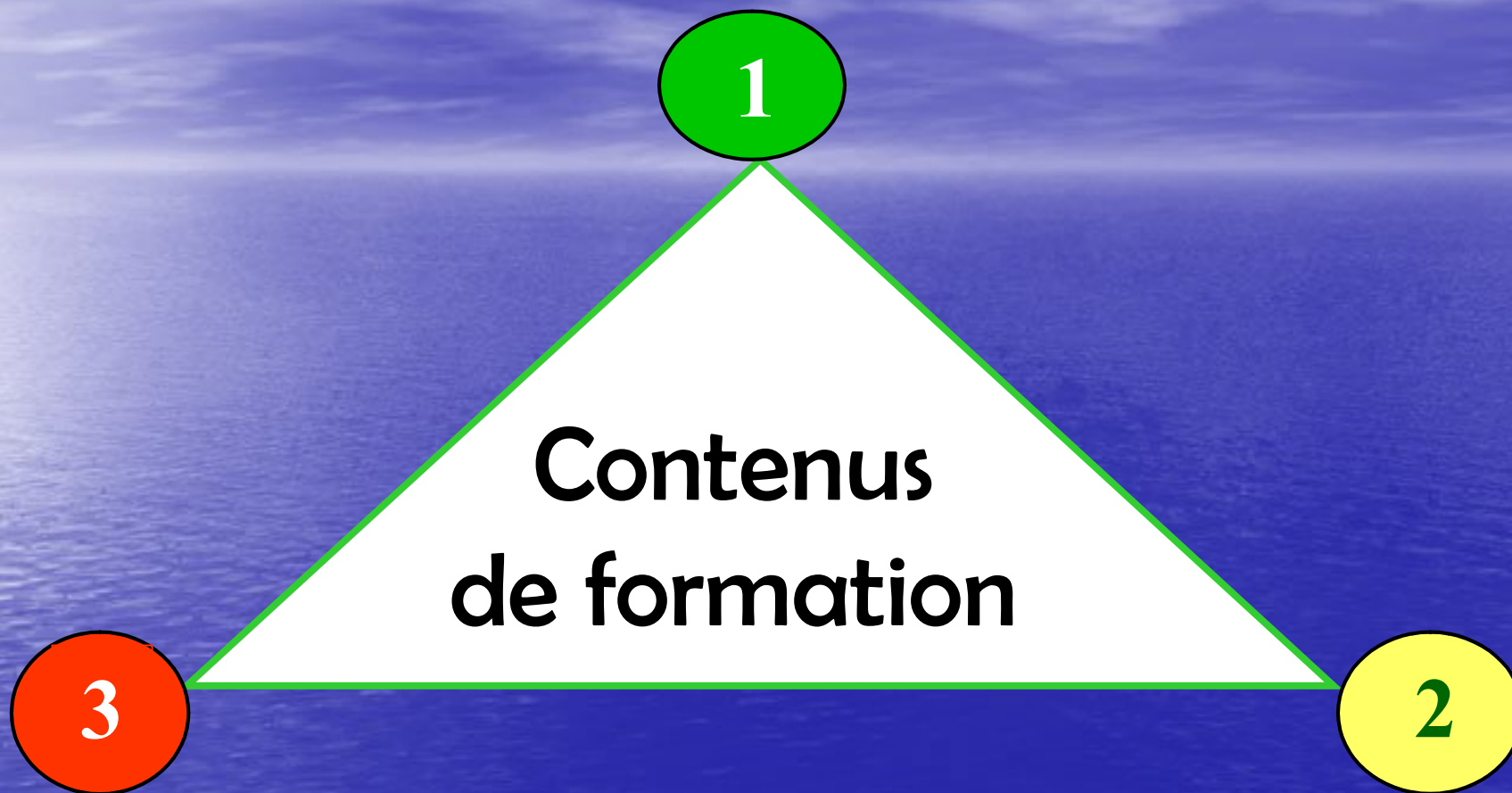
Au-delà de l'apport de connaissances ... :

1. Echanger et confronter son point de vue avec les autres => **aide au positionnement**
2. **Expérimenter l'écoute mutuelle et l'accompagnement** au sein du groupe
2. Prendre conscience de la **dimension collective, citoyenne** de l'engagement

La formation des bénévoles d'accompagnement

*Former à quoi ? ...
ou ...
le contenu de la formation*

Personnes accompagnées



Accompagnement

Accompagnants

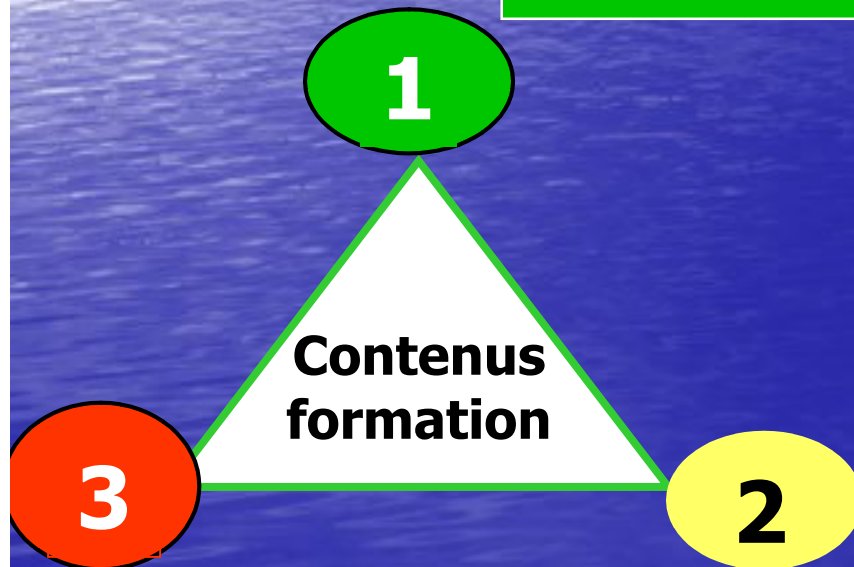
Volet 1

Les personnes accompagnées

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN

Les personnes accompagnées

1. La personne gravement malade et/ou en fin de vie, quel que soit son âge
2. La famille – les proches
3. Les professionnels de santé



- **La personne gravement malade et/ou en fin de vie**

La maladie grave – la mort (violente – attendue) – le deuil

Etats psychologiques – les différents besoins de la personne en fin de vie

Pertes et ruptures

Droits de la personne malade – en fin de vie

Spécificités de l'accompagnement

- liées à l'âge : enfant – personne âgée ...
- liées à la pathologie : cancer – SIDA – maladies dégénératives ...
- aux lieux d'accompagnement : domicile – Long séjour – services aigus – USP – cliniques privées ...

- **La famille – les proches**

Impact de la maladie grave sur les proches

Souffrance des familles

Le deuil

- **Les professionnels de santé**

Connaissance de l'institution de soins et de son fonctionnement

La fonction soignante – spécificités de chacun

Les lieux d'exercice

Les conditions d'exercice – souffrance des soignants

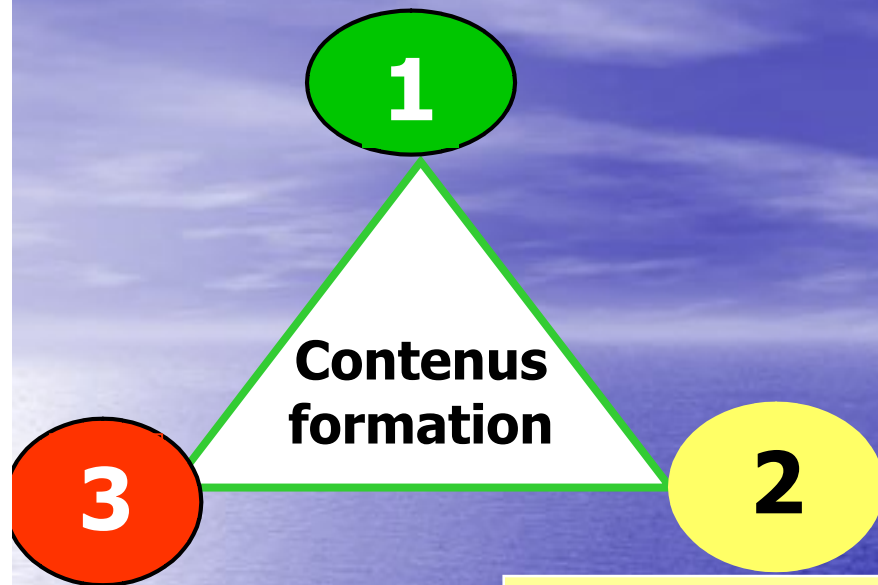
Le travail en interdisciplinarité – transmissions avec les soignants

etc

Volet 2

Les accompagnants bénévoles

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN



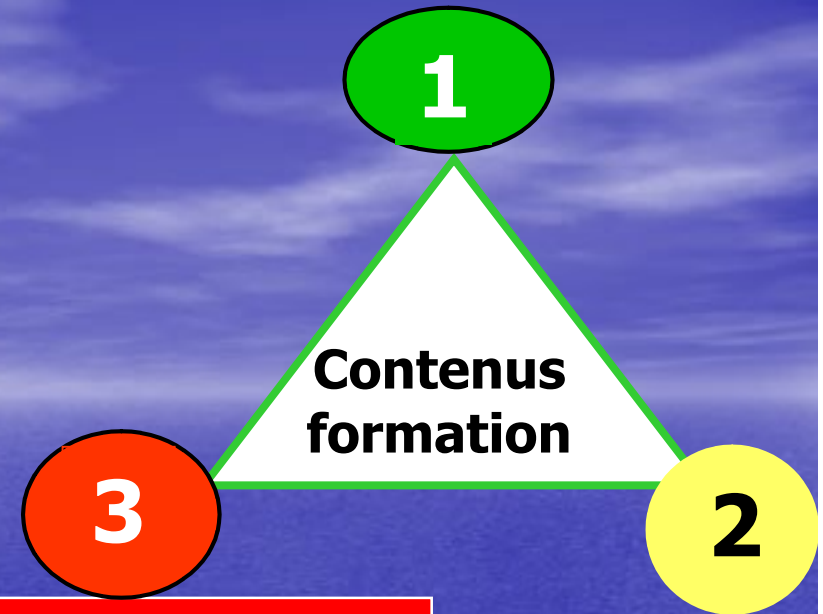
L'ACCOMPAGNANT bénévole

1. Connaissance de soi : points repères
2. Les « outils » de l'accompagnement
3. Les qualités souhaitées – les exigences de ce type de bénévolat

- **Connaissance de soi**
Réflexion sur « Moi et la mort »
La mort de moi
La mort de l'autre
La mort des autres
Réflexion sur ses propres motivations
- **Les outils de l'accompagnement**
L'écoute
La communication non verbale
Souffle et respiration
Gestion des émotions
- **Qualités souhaitées**
- **Exigences de ce type de bénévolat**
Parcours de formation
Soutien
Travail en équipe

Volet 3

L'accompagnement bénévole sa spécificité



L'ACCOMPAGNEMENT bénévole

- 1. Spécificités de l'engagement bénévole**
 - une démarche individuelle
 - un engagement collectif – associatif
 - une action sociétale - citoyenne
- 2. Concrétisation de l'engagement dans le bénévolat d'accompagnement**

A/ Spécificités de l'engagement bénévole

1) Une démarche individuelle

- critères sélection (inclusion – exclusion)
- exigences : formation – soutien – travail d'équipe

2) Un engagement collectif - associatif

- Association ? Association d'accompagnement ? Raison d'être (SP)
- Adhésion aux valeurs - philosophie
- Clarification concepts : Soins palliatifs – euthanasie – acharnement thérapeutique...
- Démarche éthique et bénévolat
- Responsabilités réciproques Bénévole - association
- Rôle du coordinateur de bénévoles

3) Une action sociétale – citoyenne – un acte militant

- Nouvelles solidarités autour de la maladie grave, la mort, le deuil
- Incidences sur fonctionnement associatif :
 - témoignages
 - participation débat public

B/ Concrétisation de l'engagement dans le BA

1) La Fonction spécifique du Bénévole d'Accompagnement

- Ce qu'il est
- Ce qu'il n'est pas

2) Charte du bénévolat – Contrat d'engagement

3) Partenaires dans l'accompagnement

4) Mise en place du partenariat en institution

- Préparation
- Signature Convention
- Evaluation - réajustement

La formation des bénévoles d'accompagnement

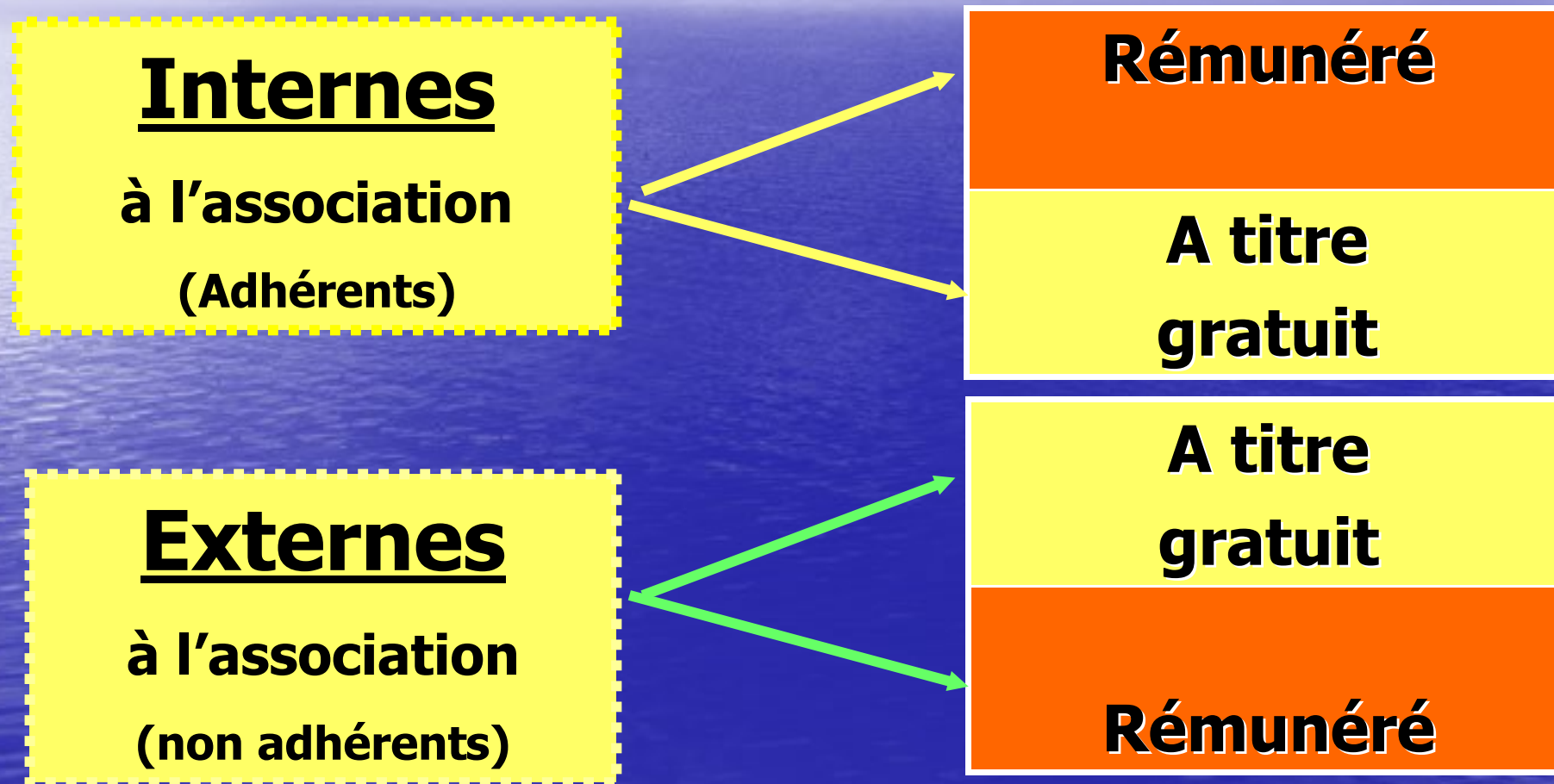
*Former : avec qui ? ...
ou ...
les acteurs de la formation*

Qui est responsable de quoi ?...

NIVEAUX	Acteurs	Productions
Stratégique et décisionnel	Président Conseil Administration Assemblée générale	Grandes orientations d'actions et de développement Choix des priorités
Opérationnel	Responsable Formation Commission Formation Coordinateur Bénévoles	Plan de formation Dispositifs de formation (sessions de formation – documentation – parrainage...)
Pédagogique	Responsable Formation Formateurs (internes et/ou externes)	Actions de formation

La formation reste toujours sous la responsabilité exclusive de l'association

Les acteurs « pédagogiques » ou ... *Intervenants en formation*



La formation des bénévoles d'accompagnement

Former ?...

ou ... apprendre !

Former ?....

- Le savoir n'est pas une « chose » que l'on transvase du « *formateur* » au « *formé* » le formé n'est pas une éponge !

On ne le forme pas ! Il se forme

ou ... du formé à l'idée « d'apprenant »

Un adulte apprend ...

1. s'il comprend
2. s'il peut faire la relation entre la formation et son expérience
3. s'il perçoit, comprend et accepte les objectifs de formation
4. s'il agit et s'engage
5. si le formateur sait utiliser les effets de la réussite et de l'échec
6. s'il se sent intégré dans un groupe
7. s'il est dans un climat de participation
8. s'il a plaisir à apprendre, ou si l'apprentissage le touche émotionnellement
9. s'il se sent libre

Former ?....

- **Apprendre, c'est ... désapprendre**
Obstacles et conflits sont inhérents au chemin de l'apprentissage
- **On apprend mieux lorsque le contenu est une réponse à un problème que l'on se pose**
- **Le groupe favorise l'apprentissage à 2 conditions :**
 - **Bienveillance**
 - **Contradictions**

Les adultes et la formation

Leurs six attentes

- 1. Utilité de la formation**
- 2. Lien avec expérience personnelle**
- 3. Lien Projets personnels/ou professionnels**
- 4. Situations réelles**
- 5. Applications concrètes**
- 6. Apprentissage facile**

Le contexte de la formation des bénévoles d'accompagnement

- **Public d'adultes**
- 2. Posture bénévole, volontaire, délibérée**
- 3. Acte inscrit dans un projet personnel**
- 4. Moyens associatifs souvent limités**
(gestion bénévole – budget restreint)
- 5. Cadre d'obligation légale**

Pertinence pédagogique d'un dispositif de formation

Les 6 lois

- 1. Loi du questionnement**
- 2. Loi de la découverte**
- 3. Loi de l'expression**
- 4. Loi de l'application**
- 5. Loi de la signification**
- 6. Loi de l'enjeu**

En guise de conclusion ... dans un souci d'optimisation de nos formations

- **Pédagogie** adaptée favorisant l'apprentissage
- Importance du **temps** et du **rythme**
pour une même séquence – entre les séquences
- Importance du **groupe**
(élément formateur – dimension collective de l'engagement)
- **Diversité** des intervenants => **diversité** des **approches**
(prise conscience de l'intérêt de la pluridisciplinarité)
- Place et parole spécifiques des **acteurs associatifs**
- **Responsabilité incontournable de l'association**
 - garante du projet associatif et des orientations retenues (fil rouge)
 - garante des conditions d'apprentissage et de formation
 - soucieuse de fidéliser ses ressources bénévoles

**Merci beaucoup
pour
votre attention !**

Journée d'information
CNAMTS-SFAP - P. LE LANN